

POUR QUI ?

- ♦ Tout personnel de catégorie C travaillant en bibliothèque et centre de documentation (bibliothèques municipales, bibliothèques départementales de prêt et leur réseau, bibliothèques de comité d'entreprise, d'association, d'hôpital...)
- ♦ Bénévoles exerçant leur activité en bibliothèque et souhaitant suivre une formation qualifiante
- ♦ Aucun diplôme n'est exigé, toutefois, une forte motivation pour le service public et une curiosité d'esprit sont nécessaires

POURQUOI ?

- ♦ Acquérir les connaissances de base du fonctionnement des bibliothèques, les techniques de gestion et de communication des documents, les technologies de l'information, une bonne connaissance des publics et du monde de l'édition ainsi que de l'animation culturelle
- ♦ Evoluer dans son statut
- ♦ Diversifier ses compétences
- ♦ Echanger avec d'autres professionnels
- ♦ Visiter différents types de bibliothèques
- ♦ Participer à des journées d'étude

COMMENT ? COMBIEN ? OÙ ?

- ♦ Une formation professionnelle en alternance de 320 heures soit 26 jours, un lundi par semaine, d'octobre à juin + une semaine de stage dans la bibliothèque de son choix
- ♦ Une formation diplômante : diplôme d'auxiliaire de bibliothèque de niveau V, homologué par le Ministère de l'Emploi
- ♦ 840 euros à prendre en charge par une ou plusieurs collectivités (hors frais de déplacements et repas). Le coût prend en charge l'adhésion à l'ABF et l'abonnement à la revue BIBLIOTHÈQUE(s)
- ♦ La formation a lieu à la médiathèque Cathédrale, à Reims

